

NOUS
soutenir
NOUS
rejoindre
NOUS
contacter

Bulletin d'adhésion
par courrier ou sur notre site internet
depuis la rubrique
« L'association / Nous rejoindre »

www.ruedelavenir.com

Rue de l'Avenir,
34 rue de l'Eglise - 75015 Paris

infosrda@ruedelavenir.com

Tél. : 01 45 57 12 20

Adhésion individuelle : 25 euros
Collectivités territoriales de 50 euros à 250 euros
Associations : 50 euros (locales) ou 150 euros (nationales)

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux

 Rue De L'avenir France  @ruedelavenir

Votre correspondant local

Design LOD.FR

www.ruedelavenir.com

LA RUE,
UN ESPACE
À VIVRE
ENSEMBLE !

PARTENAIRES : Groupement des Autorités Responsables des Transports, le Club des Villes et Territoires Cyclables, la Fédération des Usagers de la Bicyclette, l'association pour les Droits du Piéton, les conseils de jeunes (ANACEJ), Vivacité IDF... et un réseau composé de nombreuses associations locales correspondantes de Rue de l'Avenir.

SOUTIENS : Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, Mairie de Paris, ADEME...

RUE DE
L'AVENIR

L'association Rue de l'Avenir,
depuis sa création en 1988, milite pour une ville :

plus sûre, plus solidaire, plus agréable à vivre

RUE DE
L'AVENIR



ADAPTER LA VILLE AUX ENJEUX DU 21^{ÈME} SIÈCLE

UN LABORATOIRE D'IDÉES

L'association Rue de l'Avenir est animée par une équipe composée de bénévoles. Elle met en place des groupes pluridisciplinaires qui peuvent ainsi formaliser des orientations et élaborer des textes destinés à susciter la réflexion et le débat public. Le séminaire organisé en 2016 porte sur « L'avenir de la rue : comment va ma rue ? ».

FICHES TECHNIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Des fiches techniques et méthodologiques ont été rédigées et éditées par Rue de l'Avenir, notamment :



Le CODE DE LA RUE en collaboration avec le GART

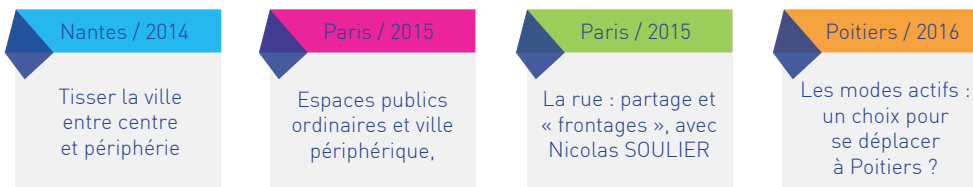
Rue de l'Avenir a participé au groupe de travail qui a élaboré les mesures connues sous le nom de « Code de la Rue », votées en 2008 et 2010, et au Plan d'Action pour les Mobilités Actives, en 2015 et 2016.

La brochure « **Le code de la rue.** La rue dans le code de la route » a été mise à jour et rééditée en 2016 en collaboration avec le GART.



DES JOURNÉES D'ÉCHANGES ET DES VISITES DE SITES

Rue de l'avenir organise régulièrement avec des collectivités territoriales et avec le soutien d'Une voirie pour tous, de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France ou de la FNAU, des rencontres entre techniciens, habitants et élus sur différents thèmes en référence aux politiques de déplacements de villes innovantes et par exemple :



Rue de l'Avenir organise des visites de sites, à pied, à vélo ou en transports collectifs, animées par les équipes locales, notamment dans le cadre des journées d'échanges, et s'implique dans la mise en réseau de ces actions.

LES CAMPAGNES RÉCENTES

Ville à 30, ville à vivre - 2010 / 2015

Pour Rue de l'Avenir, la limitation de la vitesse automobile en ville est une des principales clés du mieux vivre : plus de sécurité des déplacements, moins de bruit, meilleures conditions de pratique de la marche et du vélo, plus de convivialité et de rencontres dans l'espace public.

Cette campagne a donné lieu à un manifeste, à de nombreuses rencontres (Montreuil, Arles), à une brochure grand public (« La ville à 30 km/h ... ça marche ! ») avec un collectif d'associations. Rue de l'Avenir a rejoint l'initiative citoyenne européenne sur ce thème.



Rue aux enfants, rue pour tous - 2015 / 2017

Rue de l'Avenir, et un collectif d'associations, avec la conviction partagée de la nécessité de donner aux enfants une place plus importante et reconnue dans l'espace public, ont décidé de joindre leurs compétences pour faire émerger, soutenir et accompagner des initiatives de fermetures temporaires de rues, en particulier dans les quartiers populaires.

L'appel à projet lancé fin 2015 a fait émerger 43 dossiers dans toute la France, dont 28 ont été labellisés lors d'un jury présidé par Thierry Paquot, philosophe de l'urbain. Rue de l'Avenir s'implique dans la mise en réseau de ces actions.



www.ruesauxenfants.com

ruedelavenir.com